



Séance du conseil municipal du 9 juillet 2021

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 5 juillet 2021, s'est réuni à la salle multi-activités sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures.

Présents :

M. MORIN Jean Claude, COSTENTIN Loïc, Mme ROUSSEAU Josette,
Mmes BIENAIMÉ Joëlle, DELAS Patricia, DUFIET Francette, MAGNAUDET Chantal,
MM. DÉGUDE Pascal, DERNONCOURT Arnaud, ROUSSEAU Patrick, SANCHEZ Alejandro,

Absents excusés :

MM. RIVIER Alexis, VERGNAUD Laurent
Mmes HAZERA Rajaa, SEYMOUR Evelyne,

Secrétaire de séance : M. DÉGUDE Pascal

1- Adoption des procès-verbaux du conseil municipal du 28 mai et du 11 juin 2021

2- Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Décision n° 7_2021_003 portant contractualisation d'une ligne de trésorerie supplémentaire d'un montant de 30 000 €

3- Révision des loyers communaux au 1^{er} août 2021

Révision des loyers concernés en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (IRL) créée par la loi 2008-111 du 8 février 2008. L'indice de référence pris en compte sera celui du 4^{ème} trimestre, publié le 17/01/2021.

Nouveaux loyers arrêtés à compter du 1^{er} août 2021.

4- Subventions versées aux associations

Attribution des subventions aux associations :

Amicale des sapeurs-pompiers de Langon	65 €
APE Coimères/Brouqueyran	300 €
FNACA Section Locale	50 €
Ass. Faisons la Fête	1 000 €
Ass. Musique Arts & Loisirs	500 €
Ass. Restauration de l'Eglise	300 €
Ass. Au Jardin de Maurin	150 €
Club Rayon de Soleil (3 ^{ème} âge)	300 €
Ass. Coimères Rando	300 €
Croix Rouge Française	150 €
Equipe Saint-Vincent (Bazas)	200 €
Restos du Cœur	150 €
Secours Populaire	150 €

Spectacle pour Tous	300 €
Société de Chasse	500 €
Tennis Club	300 €
Union Sportive Coimères	400 €
Comice Agricole du Bazadais	212,80 €
TOTAL	5 327,80 €

Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CdC du Réolais

Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CdC du Réolais arrêté en date du 3 juin 2021. Projet transmis pour avis (en tant que commune limitrophe à la CdC).

Avis favorable

Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CdC du Sud-Gironde

Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté en date du 5 juillet. Dossier parvenu ce jour en mairie donc, trop tard pour que les membres du conseil municipal puissent en prendre connaissance. Le dossier sera communiqué à chacun dans le courant de la semaine prochaine, de telle sorte que le sujet puisse être abordé à la prochaine séance de conseil.

Avis sur le Pacte de gouvernance de la CdC du Sud-Gironde

Projet de pacte de gouvernance de la Communauté de Communes du SUD-GIRONDE approuvé.

Devis affichage numérique

Nouveau devis moins onéreux que le précédent car il ne concerne que l'affichage en intérieur (affichage légal et informations mairie lorsque l'écran n'est pas sollicité).

Questions diverses :

- Avis sur le lieu du bureau de vote

L'arrêté préfectoral qui fixe le périmètre des bureaux de vote doit être actualisé et la mairie est concertée pour connaître l'emplacement du nouveau bureau de vote.

La mairie est maintenue en tant que bureau de vote.

Fait à Coimères, le 20 juillet 2021